



Séance extraordinaire du conseil

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Saint-Basile-le-Grand, le 14 juin 2021, à 19h30, diffusée en visioconférence en raison de l'état d'urgence sanitaire et conformément aux directives du gouvernement du Québec.

Sont présents :

Monsieur le maire Yves Lessard;
Mesdames les conseillères Josée LaForest et Line Marie Laurin ainsi que messieurs les conseillers Denis Vézina, Richard Pelletier, Guy Lacroix et Émile Henri;

Monsieur Jean-Marie Beaupré, OMA, directeur général et madame Éléa Claveau, notaire, OMA, greffière adjointe.

2021-06-211

RÉSOLUTION

Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame Line Marie Laurin,
Appuyé par monsieur Richard Pelletier,

ET RÉSOLU :

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance comme présenté :

Ouverture de la séance

Moment de recueillement

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du règlement n° 1173 autorisant une dépense et un emprunt de 900 000\$ pour l'acquisition du 200, rue Principale
3. Adoption du règlement n° 1175 modifiant le règlement de gestion contractuelle
4. Levée de la séance

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-06-212

RÉSOLUTION

Adoption du règlement n° 1173 autorisant une dépense et un emprunt de 900 000 \$ pour l'acquisition du 200, rue Principale

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu, au moins 72 heures avant la présente séance, le règlement n° 1173;

CONSIDÉRANT QU'avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été présenté et déposé lors de la séance ordinaire tenue le 7 juin 2021;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par madame Josée LaForest,
Appuyé par monsieur Guy Lacroix,

ET RÉSOLU :

D'adopter le règlement n° 1173 autorisant une dépense et un emprunt de 900 000 \$ pour l'acquisition du 200, rue Principale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.



2021-06-213

RÉSOLUTION

Adoption du règlement n° 1175 modifiant le règlement de gestion contractuelle

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du conseil présents déclarent avoir reçu, au moins 72 heures avant la présente séance, le règlement n° 1175;

CONSIDÉRANT QU'avis de motion a été donné et qu'un projet de règlement a été présenté et déposé lors de la séance ordinaire tenue le 7 juin 2021;

EN CONSÉQUENCE :

Il est proposé par monsieur Denis Vézina,
Appuyé par madame Line Marie Laurin,

ET RÉSOLU :

D'adopter le règlement n° 1175 modifiant le règlement de gestion contractuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

2021-06-214

RÉSOLUTION

Levée de la séance

Il est proposé par madame Josée LaForest,
Appuyé par monsieur Émile Henri,

ET RÉSOLU :

Que la séance soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Yves Lessard
Maire

Marie-Christine Lefebvre, avocate, OMA
Greffière